

N°DEL155-2019

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES LANDES

GRAND DAX
AGGLOMÉRATION

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

L'AN DEUX MIL DIX-NEUF et le **DIX-HUIT** du mois de **DECEMBRE** à **18h00**, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, convoqués le **DOUZE DECEMBRE 2019**, se sont réunis en séance ordinaire, au siège de la Communauté, 20 avenue de la Gare à Dax, sous la présidence de Mme Elisabeth BONJEAN.

Conseillers communautaires présents :

Mme AUDOUY Véronique – M. ABADIE Jean-Marie – Mme DUTOYA Guylaine – Mme BONJEAN Elisabeth – Mme SERRE Anne – M. PEDARRIOSSE Francis – Mme HENRARD Marie-Josée – Mme BASLY-LAPEGUE Christine – M. DROUIN André – Mme VERDIERE-BARGAOUI Axelle – Mme LOUME-SEIXO Viviane – M. LALANNE Jean-Pierre – Mme DUDOUS Dominique – M. NOVO Vincent – M. JANOT Bruno – M. DARRIERE Eric – Mme DOURTHE Sarah – M. DAGES Pascal – Mme BERTHELON Marie-Constance – Mme DETOUILLOAN Anne-Marie – M. CAGNIMEL Philippe – M. POMAREZ Serge – M. LE GLOAHEC Jean-Michel – M. LE BAIL Gérard – Mme LASSOUQUE-SABOURAULT Bérangère – M. DAGUERRE Jean-Louis – Mme FRAYSSE Chantal – M. DARRIGADE Hervé – M. CARRERE Christian – Mme DELMON Catherine – M. DUVIGNAU André – Mme DI MAURO Catherine – M. DUFAU Jean-Pierre – Mme CANDAU Francette – M. BERTHOUX Christian – Mme LE MEUR Marie-Christine – M. LACOUTURE Philippe – M. LAVIELLE Jean – M. FORSANS Alain – M. DELMON Philippe – M. LANGOUANERE Bernard – Mme SCARSI Geneviève – M. DUFORT Jean-Michel – M. BOURDILLAS Thierry

Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :

M. MAUCLAIR Stéphane
M. BALAO Serge
M. DUCHESNE Philippe
Mme NIGITA Lydia
Mme GIRODET Christine
M. DUBROCA Bruno
M. BEDAT Henri
Mme CAZENAVE Sandrine

Donne pouvoir à :

Mme BONJEAN Elisabeth
M. NOVO Vincent
Mme HENRARD Marie-Josée
M. LE GLOAHEC Jean-Michel
M. BERTHOUX Christian
Mme DELMON Catherine
M. DROUIN André
M. CARRERE Christian

Conseillers communautaires absents et excusés :

M. MAUCLAIR Stéphane – M. BALAO Serge – M. DUCHESNE Philippe – Mme NIGITA Lydia – Mme GIRODET Christine – M. DUBROCA Bruno – M. BEDAT Henri – Mme CAZENAVE Sandrine – Mme CAZAUNAU Anne-Marie – M. CHAHINE Hikmat

Secrétaire de séance : Mme DELMON Catherine

OBJET : RESSOURCES HUMAINES : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Vice-président expose,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié, relatifs aux agents non titulaires,

Par délibération en date du 6 novembre 2019, ont été ouverts des postes d'éducateur des APS qui correspondent aux chefs de bassins pour le futur centre aquatique.

Il convient également d'ouvrir les postes afin de procéder aux recrutements des autres agents.

Le personnel permanent d'AQUAE sera ainsi composé : 1 directeur, 1 assistante de direction, 2 chefs de bassin, 6 maîtres-nageurs, 3 agents d'accueil/caisse (2,5 ETP), 1 responsable technique, 2 agents techniques (durant l'été, des saisonniers seront également recrutés).

D'autre part, un agent du service environnement ayant obtenu le concours d'agent de maîtrise, il y a lieu d'ouvrir le poste afin de pouvoir procéder à sa nomination.

APRES AVOIR ENTENDU LE RAPPORTEUR,

LE CONSEIL, A LA MAJORITE, (52 VOTANTS : 51 POUR, 1 CONTRE)

Article 1 : ADOPTE le tableau des effectifs ci-après et **AUTORISE** Mme la Présidente à signer tout document y afférent.

GRADES OU EMPLOIS	POSTES OUVERTS	POSTES POURVUS	DONT CDD/CDI
- Directeur Général des services	1	1	
- Directeur Général Adjoint	1	1	
- Directeur Général des services techniques	1	0	
- Directeur de cabinet	1	1	1
TOTAL (1)	4	3	1
FILIERE ADMINISTRATIVE :			
- Administrateur général	1	0	
- Attaché hors classe	1	0	
- Directeur territorial	2	1	
- Attaché principal	8	8	1
- Attaché	11	9	2
- Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	8	7	
- Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	6	5	
- Rédacteur	6	5	
- Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	16	15	
- Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	19	14	
- Adjoint administratif	19	9	
- Adjoint administratif 17,5/35	1	0	
TOTAL (2)	98	73	3



FILIERE TECHNIQUE :			
- Ingénieur en chef hors classe	1	1	
- Ingénieur hors classe	1	1	
- Ingénieur principal	11	10	
- Ingénieur	3	3	
- Technicien principal de 1 ^{ère} classe	13	7	
- Technicien principal de 2 ^{ème} classe	9	6	1
- Technicien territorial	6	5	1
- Agent de maîtrise principal	13	9	
- Agent de maîtrise	15	8	
- Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	71	59	
- Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	46	30	
- Adjoint technique	40	24	6
- Adjoint technique 20/35 ^{ème}	2	1	
TOTAL (3)	231	164	8
FILIERES MEDICO-SOCIALE			
- Assistant socio-éducatif de 1 ^{ère} classe	2	2	
- Assistant socio-éducatif de 2 ^{ème} classe	1	1	
- Technicien paramédical de classe supérieure	3	3	
TOTAL (4)	6	6	
FILIERE SPORTIVE :			
- Conseiller des APS principal	1	1	
- Educateur des APS principal 1 ^{ère} classe	2	0	
- Educateur des APS principal 2 ^{ème} classe	3	0	
- Educateur des APS	3	1	
- Opérateur des APS principal	3	0	
- Opérateur des APS	2	0	
TOTAL (5)	14	2	
TOTAL GENERAL (1+2 +3+4+5)	353	248	12

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>).

Article final : Madame la Présidente est chargée de l'exécution de la présente délibération.

DELIBERE EN SEANCE,

Les jour, mois et an que dessus,

Suivent les signatures,

POUR COPIE CONFORME,

DAX, le 18 décembre 2019

LA PRESIDENTE,

Elisabeth BONJEAN.

Envoyé en préfecture le 20/12/2019

Reçu en préfecture le 20/12/2019

Affiché le 20/12/2019

ID : 040-244000675-20191218-DEL155_2019-DE

